



CONSTRUCTION

**N/Réf.** 444 0233 JDE 76 C  
(à rappeler dans tout courrier)

SMI-SMG  
25, place St-Marc  
76000 Rouen

**Client** GAN IA - Dpt Construction  
**Réf. client** 20190111S  
**Contrat n°** 151493432

Bihorel, le 21 janvier 2021

**Affaire** Copro Pole Artisan/Cavité Sout  
**Opération** Copro Pole Artisan  
Allée Charles Linbergh  
76520 Boos

**V/Réf.** non communiquée

Madame, Monsieur,

Conformément aux clauses types applicables aux contrats dommages-ouvrage (annexe II à l'article A 243-1 du code des assurances), vous trouverez, ci-joint, le rapport d'expertise établi à la suite de votre déclaration de sinistre du 8 juin 2020.

Vous recevrez ultérieurement la notification de l'offre d'indemnité destinée au paiement des travaux de réparation des dommages garantis.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Jean-Paul Duquenne, expert**

P.J. : Rapport d'expertise du 21 janvier 2021

---

## **Rapport d'expertise** **« Dommages-Ouvrage »**

---

*Client* GAN IA - Dpt Construction  
*Correspondante* Mme Cécile Caux  
*Référence client* 20190111S  
*Référence expert* 444 0233 JDE 76 C  
*Souscripteur* Cap Terrain  
*Affaire* Copro Pole Artisan  
Allée Charles Linbergh  
76520 Boos

### ***Dommages déclarés par l'assuré***

Découverte cavité souterraine

Rapport du 21 janvier 2021



Le présent rapport complète notre rapport préliminaire du 5 août 2020. Il est établi à l'issue de la réunion du **8 septembre 2020** où nous opposons les éléments disponibles aux parties non mises en cause le 31 juillet 2020.

Etaient réunis :

- Cap Terrain, Maître d'ouvrage, représenté par MM. Giraud (en vision conférence) et Denis,
- SAS Zeta, représenté par Mme Roussel,
- GAN, représenté par M. Coisy,
- ECR, géotechnicien de diagnostic, représenté par Mme Pascoal,
- ATEBA, représenté par M. Morvan,
- VIA France représenté par M. Morisseau
- JP Duquenne, expert Saretec

SYMA était excusé.

FONDASOL, Troletti et DEKRA n'étaient pas représentés.

### Documents demandés, consultés et/ou obtenu par l'expert

Libellé	Demandé	Consulté	Obtenu
Genèse du lotissement d'entreprise CAP Terrain			X
Etude géotechnique Fondasol			X
Contrat de maîtrise d'œuvre Equatech			X
Rapport final de contrôle technique DEKRA			X
Diagnostic géotechnique G5, ECR			X
CCTP, marchés et factures acquittées	X		
Notice descriptive et plans	X		
Justificatifs des investigations réalisées et devis puits d'exploration Forages de la Varenne			X

### Domage n°1 *Présence de marnière sous emprise bâti*

#### **Investigations :**

Les investigations nécessaires à la reconnaissance de la marnière sont estimées suivant devis ECR Environnement du 29/07/2020 pour **44 496,00 € TTC**.

#### **Réparations :**

La création du puits d'accès aux opérations de remplissage de cavité est estimée suivant devis Forage de la Varenne à **18 006,00 € TTC** (partagé avec dossier réf. 18190109S / 4423382).

Le remplissage de cavité est estimé à 150 m<sup>3</sup> pour un montant de **15 000,00 € TTC**.



---

## **Domage n°2**    *Présence de marnière hors emprise bâti*

### **Investigations :**

Inclus ci-dessus.

### **Analyse technique :**

La distinction avec le dommage n°1 est purement artificielle pour les règles d'imputabilité puisque tout effondrement de marnière à 20 m de profondeur n'aura pas un simple impact au droit de celui-ci mais dans un cratère plus ou moins large incluant également le bâtiment et les utilités qui s'y rattachent (Stationnement véhicules, accès, réseaux).

### **Réparations :**

Le remplissage de cavité est estimé à 150 m<sup>3</sup> pour un montant de **15 000,00 € TTC**.

---

## **Remarque importante**

*Le présent rapport vise essentiellement à réestimer les coûts d'investigations à engager avec préfinancement DO.*

*Ces nouvelles estimations seront affinées en fonction du résultat des investigations complémentaires et réparties en fonction des relevés précis de la cavité.*

Le présent rapport ne préjuge en rien de la garantie du contrat. Pour connaître la décision prise à ce sujet par l'assureur, il convient de se reporter au courrier de notification.

**Jean-Paul Duquenne, expert**

*PJ : Devis investigations ECR Environnement*

***La mission réalisée ne relève pas d'une mission de maîtrise d'œuvre ou d'une mission d'architecte***

**Devis Client**

Numéro	Service	Date	Page
7600596	Géologie	29/07/2020	1 / 2

**Nos Réf. ECR Environnement Nord Ouest**

Interlocuteur Sylvia PASCOAL  
 Agence Rouen  
 Contact rouen@ecr-environnement.com

**Cabinet SMI-SMG**

25 Place Saint Marc

Code Client 76\_0371

76000 ROUEN

**Vos Réf.**

Interlocuteur Cabinet SMI-SMG  
 Projet BOOS (76) - Recherche de cavités souterraines  
 Commune BOOS (76)

Adresse de facturation  
 Cabinet SMI-SMG  
 25 Place Saint Marc  
 76000 ROUEN

Description	Quantité	P.U	Montant HT
-------------	----------	-----	------------

**DIAGNOSTIC GEOTECHNIQUE (G5)**

Recherche de cavités souterraines  
 BOOS (76)

**Investigations géotechniques :**

Amené et repli du matériel et du personnel	1 ft	450.00	450.00
Amené et repli du matériel et du personnel-Offert	-1 ft	450.00	-450.00
Implantation et relevé en x,y et z	1 ft	340.00	340.00
Préparation de chantier (DICT, autorisation d'accès, ...)	1 ft	150.00	150.00
Marquage piquetage des réseaux au droit des sondages avec détection	1 ft	800.00	800.00
Sondage géologique tricône Ø114 mm avec enregistrement des paramètres de forage à 35 m	80 u	435.00	34 800.00
<b><u>Rapport d'étude :</u></b>			
Synthèse des résultats et rédaction d'un rapport de mission G5	1 ft	990.00	990.00

**A nous fournir :**

- Plan topographique du site,
- Conditions d'intervention (liées aux contraintes spécifiques du site, contact à prendre sur place),
- Point d'eau.

**Condition de paiement :**

Paiement à 30 jours à réception de facture.

La signature de ce devis vaut acceptation des Conditions Générales de Vente disponibles à l'adresse suivante : <https://ecrgroupe.w3cloud.fr/1n2l6q>

Vous trouverez notre attestation d'assurance pour l'année en cours à l'adresse suivante : <https://ecrgroupe.w3cloud.fr/2nvmj>

**Agence de Rouen**  
 Bât. A - 67 rue Charles LINDBERGH  
 76520 BOOS  
 Tél : 02.35.12.83.80  
 SIRET 810 088 237 00039 / APE 7112B  
 SARL au capital de 50 000 €  
 N° TVA Intracommunautaire : FR48810088237

**Siège social**  
 2, rue André Ampère  
 56 260 LARMOR PLAGE  
 Tél : 02.97.87.41.21  
 Fax : 02.97.87.42.52  
[www.ecr-environnement.com](http://www.ecr-environnement.com)

**Devis Client**

Numéro	Service	Date	Page
7600596	Géologie	29/07/2020	2 / 2

Description	Quantité	P.U.	Montant HT
-------------	----------	------	------------

**Remarque:**

Les résidus de forage issus de la remontée le long de l'outil jusqu'à la surface seront évacués en cours de travaux (ou dirigés, dans la mesure du possible, vers les trous de forage déjà réalisés). Les sondages seront rebouchés sur le premier mètre est prévu tout au long de l'intervention pour des raisons de sécurité.

Un rebouchage des forages au coulis sur toute leur hauteur n'est pas envisageable car les volumes de coulis nécessaires sont difficilement maîtrisables, notamment si les sondages traversent des zones de fracturation importantes (dans le massif crayeux) ou des nappes ou rivières souterraines.

Valable jusqu'au 29/10/2020  
 Règlement à adresser à  
 ECR Environnement Nord Ouest  
 2, rue André Ampère  
 56 260 LARMOR PLAGE

Total HT	37 080.00
Montant Net	37 080.00
TVA 20.0% de 37080.00	7 416.00
<b>Montant TTC EUR</b>	<b>44 496.00</b>

La signature de ce devis vaut acceptation des Conditions Générales de Vente disponibles à l'adresse suivante : <https://ecrgroupe.w3cloud.fr/1n2l6q>

Vous trouverez notre attestation d'assurance pour l'année en cours à l'adresse suivante : <https://ecrgroupe.w3cloud.fr/2nrvuq>

**Agence de Rouen**  
 Bât. A - 67 rue Charles LINDBERGH  
 76520 BOOS  
 Tél : 02.35.12.83.80  
 SIRET 810 088 237 00039 / APE 7112B  
 SARL au capital de 50 000 €  
 N° TVA Intracommunautaire : FR46810088237

**Siège social**  
 2, rue André Ampère  
 56 260 LARMOR PLAGE  
 Tél : 02.97.87.41.21  
 Fax : 02.97.87.42.52

